



1 Boulevard Bonrepos, 31000 TOULOUSE
05 62 72 90 90 - relation@fncof.com

www.fncof.com



Suivez-nous sur Facebook

*“ Fédération Nationale des Comités
et Organismes de Festivités - FNCOF ”*



ASSOCIATION DES MAIRES
RURAUX DE FRANCE

302 rue Garibaldi, 69007 LYON
04 37 43 39 80

www.amrf.fr



Ensemble,
défendons la culture populaire
en ruralité !



Vous êtes une collectivité adhérente à l'AMRF ?

▶ Adhérez à la FNCOF pour seulement **10 €/an**

Vos avantages :

- ▶ Conseils juridiques et fiches techniques
- ▶ Accompagnement pour réaliser vos démarches
- ▶ Remises SACEM (jusqu'à 39,2%*)
grâce à 6 protocoles d'accord
- ▶ Remises SACD (10 %)
- ▶ Défense de nos intérêts communs pour une culture en ruralité
- ▶ Remises commerciales (articles de fête, matériels, contrôles réglementaires, prestations, etc.)
- ▶ Valorisation du bénévolat

**voir conditions sur le site www.fncof.com*



En adhérant à la FNCOF, vous permettez aux associations de votre commune, d'accéder également à de nombreux avantages spécifiques ...

avec un tarif d'adhésion «Association» à **50 €/an**

au lieu de **72 €** (Association d'une commune ≤ 500 hab.) ou **107 €** (> 500 hab.) !

Leurs avantages :

- ▶ Représentativité de la FNCOF dans les instances nationales
- ▶ Accompagnement pour réaliser leurs démarches
- ▶ Des remises SACEM (jusqu'à 39.2 %*) et SACD (10 %)
- ▶ Une assistance juridique gratuite
- ▶ Des assurances incluses et optionnelles*, à tarifs négociés, adaptées et réservées à nos adhérents
- ▶ Un site internet et un large réseau Facebook
- ▶ Un Congrès National et réunions départementales
- ▶ Des formations spécifiques (en présentiel ou webinaires)
- ▶ Des remises chez nos partenaires commerciaux
- ▶ Des récompenses pour valoriser l'engagement des bénévoles

**voir conditions sur le site www.fncof.com*

